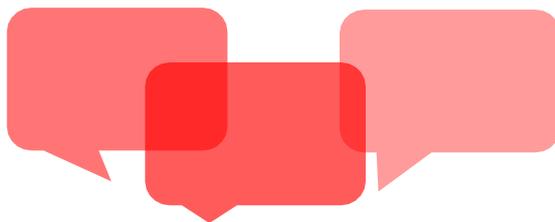


ERASMUS + INVEST in Europe
STAGES PROFESSIONNELS EN EUROPE
La mobilité pour l'Emploi

Conditions de participation



Qui peut bénéficier d'un financement Erasmus+?



Erasmus+

- 📍 Les personnes inscrites en formation professionnelle à l'INFA de **niveau IV maximum** (Titre professionnel, CAP / BAC PRO...) - Statut : stagiaire de la formation professionnelle, apprentis....

Les étapes du projet :

Etape 1 : Recherche du lieu de stage en fonction de la formation et du projet professionnel

Etape 2 : Validation par le formateur référent

Etape 3 : Etablissement d'une pré convention de stage=> transmission au formateur pour établissement de la convention définitive

Etape 4 : Etablissement des contrats pédagogiques et financiers Erasmus+

Etape 5 : Versement de l'aide financière

Les prérequis

- Etre majeur - pas de limite d'âge maximum
- Avoir une carte d'identité/passeport en cours de validité pour les ressortissants français et européens
- Pour les non-européens : passeport en cours de validité + une carte de séjour valables jusqu'à 4 mois après le retour
- Suivre une formation à l'INFA
- Le dossier doit être rendu au plus tard 1 mois avant la mobilité, avec toutes les pièces justificatives
- Le stagiaire remplit les prérequis linguistiques pour la destination choisie et son secteur d'activité

LES CRITERES ET MODALITES DE SELECTION

En cas de non-respect de ces critères avant le départ, l'INFA se réserve le droit d'annuler la participation du stagiaire à tout moment - de votre formation.

- Le projet de stage doit répondre aux exigences du référentiel de formation
- Durant sa formation à l'INFA le stagiaire ne doit pas avoir eu d'absences répétées, doit avoir fait preuve de savoir être et ne pas avoir eu de manquements au règlement intérieur
- Le critère linguistique est une nouvelle fois pris en compte
- Validation de votre projet de mobilité sera demandée au formateur référent

LA PRISE EN CHARGE

- 📍 La bourse ERASMUS + permet de financer partiellement les frais de voyage, le logement et les transports sur place.
- 📍 Pour certaines destinations, la bourse permet une prise en charge des repas mais cela reste exceptionnel ou soumis à un cofinancement régional.
- 📍 Il faut prévoir de financer ses dépenses indirectes (à hauteur de 100€ par semaine en moyenne, variable selon les destinations et le mode de vie de chacun).

- **BOURSE MOBILITE :**

Le montant de la bourse mobilité (hébergement, vie sur place) est calculé en fonction du pays de destination et de la durée du séjour.

Un forfait journalier est fixé par l'agence nationale ERASMUS+. Il est dégressif (plus on reste longtemps moins le forfait moyen est élevé).

Pays de destination	Apprenants – formation professionnelle		
	Jour 1 – jour 14	Jour 15 – jour 60	Jour 61 – jour 360
Allemagne	29	20	15
Espagne	29	20	15
Irlande	35	25	18
Islande	35	25	18
Italie	32	22	16
Malte	29	20	15
Pays-bas	36	25	18
Portugal	28	20	14
Royaume-uni	39	27	20

En cas d'hébergement chez l'employeur, la bourse est diminuée de 30 %.

 Aide financière pour le voyage:

Les forfaits voyages sont de :

180€ pour des trajets < 499 km

275€ pour des trajets < 500km ...

 MODALITES DE VERSEMENT des aides:

- 70% de la bourse versé avant le départ.
- 30% de la bourse versé après réception des documents et rapports demandés par l'INFA

INDEMNISATION ET MAINTIEN DES DROITS...

Les stages ne sont pas rémunérés: possibilité d'indemnisation de stage par l'entreprise (en aucun cas un salaire) ou des prestations en nature (repas, carte de transport...) mais cela reste exceptionnel.

DESTINATIONS PAYS ELIGIBLES



ATTENTION

1. DOM TOM= territoires français => **non éligibles**
2. Québec= pas en Europe => non éligible
3. Suisse> ne participe pas à ERASMUS

LA CAEM (Carte Européenne d'Assurance Maladie)

Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie en Europe et de bénéficier d'une prise en charge sur place ou à au retour des dépenses médicales (voir sur <http://www.ameli.fr>)

Pour demander la CEAM :

- par internet : connectez-vous sur votre compte ameli / rubrique « Mes demandes », <http://www.ameli.fr/>
- par téléphone : composez le 36 46 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs),
- en vous rendant dans un des points d'accueil de votre caisse d'Assurance Maladie.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

KIT MOBILITE ERASMUS

- Contrat financier
- Contrat pédagogique
- Erasmus+ Engagement qualité
- Attestation de présence

Documents fournis par le service Europe et établis par les centres de formation.

CANDIDATER

- Contacter le formateur ou le service INFA Europe pour demander un formulaire de candidature en ligne en envoyant un email avec votre NOM, Prénom, numéro de téléphone, adresse mail, formation suivie et centre de formation (lieu) Remplir et soumettre le formulaire de candidature et envoyer les pièces exigées
- **Le dossier doit être complet 1 mois avant le départ en mobilité**

CONTACT

Petra Rosay
Responsable Développement Europe
Head of the European Department

05 57 96 12 34 - 06 48 74 95 13

prosay@infa-formation.com

